d'azur et de gueules, à une *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **Mural**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à une *fleur* de lis d'argent; aux 2 et 3 d'azur, au lion d'or, tenant une *fleur* de lis d'argent. — **Murat-Lestang** : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'or, sur un roc d'échiquier d'argent. — **Murray**, en Ecosse : d'azur, au croissant d'or, accompagné de trois étoiles du même, posées deux et une, dans un double trescheur fleurdelisé d'or; au franc-canton du même, chargé d'une ortie couronnée d'azur. — **Muschinger**, en Allemagne : de sable, à deux *fleurs* de lis d'or, chapé d'or, à une *fleur* de lis de sable. — **Mustel**, en Normandie : semé de France, à deux herses d'or, l'une en chef, au canton dextre, l'autre en pointe, au canton sénestre. — **Mutzig**, en Alsace : d'argent, à la bande de gueules, à une double cotice d'argent, surmontée d'une *fleur* de lis de gueules, posée en barre.

Naguet, en Normandie : d'or, à une *fleur* de lis de sable, accompagnée de trois merlettes du même, écartelé de gueules, à une molette d'argent en chef, et trois coquilles du même en pointe. — **Nantes**, du Viennois : d'argent, à la licorne d'azur, l'épaule sénestre chargée d'une *fleur* de lis d'or. — **De Nanteuil** (Regnaud), évêque de Beauvais, comte et pair de France en 1267, mort le 27 septembre 1293 : de gueules, à six *fleurs* de lis d'or, posées trois, deux et une. — **Navaez**, en Navarre : d'azur, à cinq *fleurs* de lis, posées en sautoir. — **Navarins**, *alias* **Novarin**, dans le Comtat-Venaissin : d'azur, à une *fleur* de lis d'argent, surmontée d'un lambel à cinq pendants du même, et un filet dentelé d'or; *ou :* d'azur, à une *fleur* de lis d'argent, au lambel de gueules. — **De Navarre** (Blanche), seconde femme de Philippe VI, dit de Valois, fille de Philippe III, rois de Navarre, et de Jeanne de France, reine de Navarre : écartelé, aux 1 et 4 de Navarre, qui est de gueules, aux chaînes d'or posées en orle, en croix et en sautoir; aux 2 et 3 semé de France, au bâton componné d'argent et de gueules pour Evreux. — **Negra**, à Gênes : d'argent, à trois *fleurs* de lis d'azur, au chef endenché du même. — **Nègre**, en Languedoc : d'azur, à un bras tenant une épée, accostée de deux *fleurs* de lis, le tout d'argent. — **Nel**, en Normandie : de sinople, à trois *fleurs* de lis d'argent, au chef d'or, chargé d'un lézard de sable. — — **Nestel**, en Allemagne : de gueules, au lion d'argent tenant une couronne d'or, tranchée d'azur, à la *fleur* de lis d'argent. — **Nétumières** : d'azur, à la *fleur* de lis d'or. — **Nevers** ancien : de France, à la bordure componnée d'argent et de gueules. — **Nevers-Gonzagues** et **Mantoue** : écartelé, au 1 d'argent, à la croix pattée de gueules, cantonnée de quatre aigles de sable, membrées et becquées de gueules, qui est de Mantoue; la croix chargée d'un écusson de gueules, au lion d'or, à trois fasces de sable, qui est de Lombardie-Gonzagues; aux 2 et 3, coupé, le chef parti de quatre traits : le 1 de Clèves, le 2 de La Marck, le 3 d'Artois, le 4 de Brabant, soutenus de Nevers, de Bourgogne, de Réthel et d'Albret-Orval; au 4 et dernier, coupé et parti de trois traits : au 1 de l'Empire, au 2 de Jérusalem, au 3 d'Aragon, soutenu de Saxe, de Bar et de Constantinople; sur le tout de Montferrat, et sur le tout du tout d'Alençon. — **Neufchâteau** : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Neuville**, en Flandre : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Neuville**, dont Raoul de Neuville, cardinal évêque d'Arras en 1212 : semé de France, au lambel d'argent. — **De Neuvillars** (Jean), chevalier de Malte le 14 février 1659 : d'azur, à la tour d'argent, maçonnée et portillée de sable, accompagnée de huit *fleurs* de lis d'or mises en orle. — **Nicolas** (Nicolas IV, élu pape le 22 février 1288, était religieux de l'ordre de Saint-François, sous le nom, en religion, de frère Jérôme, natif d'Ascoli) : d'argent, à la bande d'azur, accostée de deux étoiles du même, au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Niervoth**, en Suède : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à deux fasces haussées d'or, et en pointe une *fleur* de lis du même; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'or, au chef échiqueté de trois traits d'argent et de gueules, sur le tout d'azur, à trois bandes d'or timbrées de trois cimiers : le 1, un lion d'or; le 2, deux plumes d'autruche, l'une d'or, l'autre d'azur; le 3, un cheval courant à sénestre. — **Nino**, en Espagne : d'azur, à sept *fleurs* de lis d'or. — **Ninos**, en Castille : d'azur, à neuf *fleurs* de lis d'or, posées trois, trois et trois. — **Nogaret de La Valette**, dit de Foix : écartelé, au 1 de gueules, au château sommé de trois tours d'or, qui est Castille, contre-écartelé au lion de gueules, qui est de Léon; au 2 contre-écartelé de Navarre et d'Aragon-Sicile; au 3 d'Albret; au 4 parti d'Evreux et de Nogaret; sur le tout, écartelé de Foix et de Béarn. — **Le Noir** : d'or, au chevron d'azur, chargé sur la pointe d'une *fleur* de lis d'or, accompagnée de trois têtes de Mores de sable, bordée d'argent. — **Le Noir**, en Bretagne : d'azur, à trois chevrons d'or, au canton de gueules, chargé d'une *fleur* de lis d'argent. — **Noiret**, en Flandre : écartelé, au 1 d'argent, semé de *fleurs* de lis de sable; aux 2 et 3 fascé d'or et d'azur, de huit pièces et trois annelets de gueules, brochant sur la première et la deuxième fasce; au 4 d'argent, à trois chevrons de gueules, et, sur le tout, de gueules, à trois tours crénelées d'argent. — **Noirmoutiers**, Louis de La Trémouille II, premier duc de Noirmoutiers : parti de trois et coupé d'un, qui font huit quartiers, quatre en chef et quatre en pointe. Pour le chef : au 1 de France, au 2 de Jérusalem, au 3 d'Orléans, au 4 de l'Empire. Pour la pointe : au 1 de Luxembourg, au 2 de Milan, au 3 de Laval, au 4 de Craon; et sur le tout de La Trémouille, qui est d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes éployées d'azur, becquées et membrées de gueules. — **Nolhac**, en Languedoc : d'azur, au château d'argent sur une rivière du même, au chef de gueules, chargé d'une étoile d'argent, entre deux *fleurs* de lis d'or. — **Nollent**, en Normandie : d'argent, à la *fleur* de lis de gueules, accompagnée de trois roses du même, posées deux et une. — **Le Normant** (Ange), secrétaire du roi en 1668, et greffier en chef du grand conseil en 1691 : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au roc d'échiquier d'or; aux 2 et 3 d'or, au roc d'échiquier de gueules, sur le tout un écusson d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **North-Baron** : d'azur, au lion passant d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis du même, posées deux et une. — **North, lord North** et **Grey**, en Angleterre : d'azur, au lion d'or, accompagné de trois *fleurs* de lis d'argent, deux en chef et une en pointe. — **North, lord Guilford**, en Angleterre : d'azur, au lion passant d'or, accompagné de trois *fleurs* de lis du même, deux en chef et une en pointe. — **Des Nos**, chevalier de Malte en 1724 : d'argent, au lion de sable couronné d'une couronne de *fleurs* de lis du même, armé et lampassé de gueules. — **Nottet**, à Soissons : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **De Noues**, chevalier de Malte du grand prieuré d'Aquitaine : de gueules, à la *fleur* de lis d'or, surmontée d'un lambel d'argent. — **Nouveau**, originaire de Provence : bandé d'argent et de gueules de six pièces, les bandes de gueules chargées chacune de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Nouvelli**, à Gênes : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent, au chef denché du même. — **Novarin**. V. NAVARINS. — **Nuczel**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent, posées en triangle, deux et une; aux 2 et 3 d'argent, à une aigle éployée de sable. — **Nugno-Buelna**, en Espagne : d'or, à sept *fleurs* de lis d'azur, posées trois, trois et une. — **Nully**, à Paris, dont Etienne de Nully, premier président à la cour des aides, et prévôt des marchands en 1582 : de gueules, à la croix alésée, fleurdelisée d'or, cantonnée de quatre billettes du même.

D'Obelli, évêque d'Orange en 1691 ; écartelé, aux 1 et 4 de sable, à trois *fleurs* de lis d'argent; aux 2 et 3 d'argent, au lion de gueules, sur le tout d'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef d'une tête de lièvre d'argent, et en pointe d'un cor de chasse lié de gueules. — **Obentrant**, en Alsace : fascé d'argent et de gueules, au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* lis d'or. — **Oberkamb**, en Allemagne : d'azur, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de deux roses d'azur, et en pointe d'une *fleur* de lis du même. — **Obertzheim**, en Alsace : de gueules, à la *fleur* de lis d'argent. — **Offman**, en Autriche : d'azur et de gueules, enchapé d'or, coupé, le premier chargé d'une *fleur* de lis d'azur; le deuxième, d'une ronce sèche de sable, la chape accostée, au canton dextre, d'un soleil d'or et d'un croissant d'argent au canton sénestre. — **Olivier** (Antoine), médecin à Trest, en Provence : d'argent, à un olivier de sinople, au chef de gueules, chargé d'une *fleur* de lis d'argent. — **Olivier** (Sébastien), évêque de Rennes, cardinal en 1604 : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à l'olivier de sinople; aux 2 et 3 de sable, au chef cousu d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'argent et d'un lambel de gueules à quatre pendants. — **Ollier**, dont trois maîtres des requêtes : d'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'un croissant d'or, et surmonté d'un besant du même, accompagné de trois grappes de raisin au naturel à la bordure semée de France. — **Onama**, en Hollande : d'azur, à la *fleur* de lis épanouie d'argent. — **Ooms**, en Allemagne : d'argent, à trois *fleurs* de lis de sable, coupé d'azur, à une fasce d'argent. — **Ordingen**, en Allemagne : d'azur, à six *fleurs* de lis d'or, posées trois, deux et une. — **Orey**, en Lorraine : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'argent, l'écu d'azur sur le tout. — **D'Orgeoise** : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent, au chef du même, chargé d'un chêne à deux branches, posées en sautoir de sinople, englantées d'or. — **Orléans - Angoulême.** Louis de France, duc d'Orléans, second fils de Charles V, né le 13 mai 1371 : de France, au lambel de trois pendants d'argent, à un croissant du même sous le second pendant, pour brisure. Jean d'Orléans, qui a fait la branche des comtes d'Angoulême, fils du précédent et de Valentine de Milan, né le 26 juin 1404, mort le 13 avril 1467 : d'Orléans, chaque pièce de lambel, chargée d'un croissant d'azur. — **Orléans-Longueville.** Jean d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, grand chambellan de France, fils naturel de Louis de France, duc d'Orléans, et de Mariette d'Enghien, femme d'Aubert de Flamens, seigneur de Cany, chevalier, chambellan du même duc, naquit en 1402 et mourut à Lay, près de Paris, le 24 novembre 1468 : d'Orléans, au bâton d'argent mis en barre, traversant tout l'écu. François d'Orléans, fils du précédent et de Marie d'Harcourt : d'Orléans, au bâton d'argent péri en bande. — **D'Orléans-Longueville** (François), comte de Saint-Paul, chevalier des ordres du roi en 1595 : écartelé, aux 1 et 4 d'Orléans, qui est de France, au lambel d'argent; aux 2 et 3 de Bourbon, qui est de France, au bâton péri en bande de gueules. — **Orléans**, comte de Saint-Paul, depuis duc de Fronsac, en 1608 : écartelé, aux 1 et 4 d'Orléans-Longueville; aux 2 et 3 de Bourbon. — **Orléans-Rottselin.** François d'Orléans, marquis de Rottselin, fils de Louis d'Orléans Ier et de Jeanne Hochberg, marquise de Rottselin en Brisgaw, comtesse de Neufchâtel, en Suisse, naquit à Châteaudun le 4 mars 1513, et mourut le 25 octobre 1548 : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à la bande de gueules, qui est Bade-Hochberg; aux 2 et 3 d'or, au pal de gueules, chargé de trois chevrons d'argent, qui est Neufchâtel, et sur le tout d'Orléans-Longueville. — **Orléans.** François d'Orléans, bâtard de Rottselin, fils naturel de François d'Orléans, marquis de Rottselin, et de Françoise Blosset, dame de Colombières, mourut en 1600 : d'Orléans-Longueville, au bâton d'argent péri en bande. Son fils, Henri d'Orléans Ier, marquis de Rottselin, et de Catherine Duval, fille de Tristan Duval, maître des comptes, mourut au mois de mai 1651. Il portait comme le précédent. — **Orléans-Valois** : d'Orléans; pour brisure, dans les pendants du lambel, trois croissants de gueules. — **Orléans.** Charles, bâtard d'Orléans, chevalier de Malte en 1587 : de France, au lambel d'argent et bâton péri en barre. — **Orléans.** Jean-Philippe, dit le chevalier d'Orléans, grand prieur de France, général des galères en 1716, mort le 16 juin 1748, âgé de quarante-six ans. Il était fils de Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume, et de Marie-Louise-Magdelette-Victoire le Bel de La Boissière de Séri, comtesse d'Argenton : d'Orléans, avec un bâton de gueules péri en barre. — **Orléans.** Louis, bâtard d'Orléans, évêque et comte de Beauvais, pair de France en 1394. Il avait été conseiller au parlement, puis maître des requêtes clerc, le 8 avril 1388 : de France, au lambel de trois pièces, componné d'argent et de gueules, à la barre d'argent brochante sur le tout. — **D'Ornano**, maréchal de France, gouverneur du Dauphiné, puis de Guyenne, chevalier des ordres du roi : de gueules, à la tour donjonnée, couverte d'or et maçonnée de sable, écartelé d'argent, à un lion de gueules, au chef d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Ostelman**, à Hambourg : d'argent, à un tronc d'arbre écoté et posé en pal d'azur, parti de gueules, à une demi-*fleur* de lis d'argent. — **Osterreicher**, en Allemagne : de sable, à la fasce d'argent et une *fleur* de lis d'azur sur le tout. — **D'Ourne**, en Lorraine : d'or, fretté de gueules, au franc-quartier d'azur, chargé de deux *fleurs* de lis d'argent rangées en fasce. — **Oxwier** ou **Hoxwier**, en Hollande : d'azur, à une *fleur* de lis d'argent.

Pagany : d'argent, à deux lions affrontés d'azur, soutenant des deux pattes de devant un casque de front d'acier poli, sommé d'une *fleur* de lis de gueules. — **Du Paix** : d'argent, semé de *fleurs* de lis de sable. — **Palucci**, cardinal en 1697 : fascé d'or et de sable de six pièces, au chef de gueules, chargé d'une rose d'argent, parti d'or, à l'aigle de sable, couronnée de gueules, au pal d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent, brochant sur le tout. — **Pamphilio**, cardinal romain, élu pape le 14 septembre 1644, sous le nom d'Innocent X : de gueules, à la colombe d'argent, tenant à son bec une branche d'olivier d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Panesia**, à Gênes : d'azur, à deux lions affrontés, supportant une corbeille pleine de fruits au naturel, surmontée d'une *fleur* de lis, le tout d'or. — **Panmolva**, à Gênes : d'or, à une bande engrêlée de gueules, chargée d'une autre d'argent, accostée de deux autres bandes en cotices de gueules, accostée, en chef et en pointe, d'une *fleur* de lis de gueules. — **Pantaléon** (Jacques), de Champagne, pape en 1260, sous le nom d'Urbain IV : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, écartelé d'argent, à la rose de gueules. — **Pantoia**, en Espagne : d'azur, à la croix fleurdelisée, remplie de gueules. — **Pape**, en Allemagne : d'argent, à la couleuvre, descendant du canton sénestre en bande, accompagnée de trois *fleurs* de lis d'argent, deux en chef et une en pointe. — **Papillon**, en Bourgogne : de gueules, à une couronne essorante, le vol abaissé d'argent tenant un rameau de sinople au chef d'or, chargé d'un tourteau d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or et deux autres tourteaux de gueules. — **La Para de Fieux**, chevalier de l'ordre de Notre-Dame Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à l'épée d'argent posée en bande; aux 2 et 3 de gueules, au chef d'or, chargé de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Paracciani**, cardinal romain en 1706 : d'azur, à une guivre posée en pal, sur une onde du même, accostée de deux *fleurs* de lis d'or, et surmontée d'une étoile du même, à la fasce de gueules brochant sur le tout. — **Paradès**, en Languedoc : coupé, au 1 d'azur, à une demi-*fleur* de lis d'or, à l'aigle de sable; au 2 d'or, à trois tourteaux de gueules. — **Paraire**, en Espagne : d'argent, à la croix fleurdelisée de gueules, à la bordure d'azur, chargée de cinq écussons de Portugal. — **Parfait.** Guillaume Parfait, conseiller, contrôleur général de la maison du roi Henri IV, anobli par ce roi par lettres patentes du 29 décembre 1609; Guillaume Parfait, conseiller au parlement le 15 juillet 1610; Pierre Parfait, échevin de la ville de Paris en 1626 : d'argent, à deux cotices d'azur, entre lesquelles sont trois flammes de gueules au chef d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or, par concession du 29 décembre 1609. — **Parfouru**, en Normandie : d'azur, à la *fleur* de lis d'or. — **Paris.** Rosane de Paris, femme de François de Vintimille, seigneur du Luc : de gueules, à une bande d'argent, chargée d'une autre bande d'azur, surchargée de cinq étoiles d'or, accostée de deux châteaux d'argent et d'une demi-*fleur* d'or, défaillante à sénestre et posée au milieu du chef, l'écu bordé d'or. — **Paris**, en Bretagne : d'azur, à trois coquilles d'argent, et une *fleur* de lis du même en abîme. — **Paris**, en Flandre : d'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'une *fleur* de lis d'azur, écartelé d'argent, au lion de sable lié et armé de gueules. — **De Paris** (Etienne), dit de Poissy, chanoine de Notre-Dame, et depuis évêque de Paris, clerc et maître des requêtes du roi et du Dauphin l'an 1360 : d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or, et accompagné de trois croissants de gueules; *alias:* parti d'or et de gueules, à trois *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Paris**, en Belgique : de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois *fleurs* de lis d'azur, et accompagnée de six merlettes d'argent, posées trois, deux et une. — **Parisot**, originaire de Provence : de gueules, à la bande d'argent, bordée d'azur et chargée de cinq étoiles du même, accompagnée en chef d'une demi-*fleur* d'or défaillante à gauche et de deux châteaux donjonnés d'argent, maçonnés et ajourés de sable, un en chef et un en pointe. — **Parraud**, en Languedoc : d'azur, à trois chevrons d'or, au chef de gueules, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Parthenai** : d'argent, au sautoir de sable, accompagné d'une *fleur* de lis en chef et d'une coquille en pointe, le tout de sable. — **Pascal**, en Picardie : d'or, à la bande d'azur, chargée d'une *fleur* de lis d'or en bande. — **Passano**, à Gênes : d'or, à une aigle éployée de sable, la poitrine chargée d'un écusson couronné, coupé d'azur et d'or, au lion de l'un en l'autre, surmonté de trois *fleurs* de lis d'or. — **Paston**, en Angleterre : d'argent, à six *fleurs* de lis d'azur, posées trois, deux et une, au chef cousu, endenté d'or. — **Patras**, en Languedoc : de gueules, à une croix d'argent, parti de gueules, à une *fleur* de lis d'or. — **Patronnier**, à Périgueux : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Paumbgartener**, en Allemagne : coupé, parti de trois pièces; au 1 d'argent, coupé de gueules, à un perroquet en chef et une *fleur* de lis en pointe, de l'un en l'autre; au 2 de gueules, au cygne d'argent; au 3 d'azur et d'or, au lion de l'un en l'autre. — **Paurn**, en Allemagne : d'or, taillé d'azur, à la barre chargée de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Paxlafen**, en Poméranie : d'or, à deux bâtons fleurdelisés et posés en sautoir. — **Le Pay**, en Provence : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, surmontée d'un lambel du même, à trois pendants. — **Peeraw**, en Bohême : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, parti d'or, à un ours debout d'azur. — **Peiret**, en Languedoc : d'azur, à une rose d'argent, accostée de deux dauphins; affrontés du même au chef de gueules, chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Pelapressins de Grandval**, en Bourgogne : d'or, à une *fleur* de lis de gueules. — **Pelapussins de Montrachier**, en Bourgogne : de gueules, à la *fleur* de lis d'or. — **Pellet**, en Artois : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, à la bordure engrêlée du même. — **Pellevé**, en Normandie : coupé d'argent et de gueules, à la *fleur* de lis d'or sur le dernier émail. — **Pellevé**, évêque d'Amiens, depuis cardinal et archevêque de Reims : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à une tête humaine d'argent, au poil hérissé d'or, qui est Pellevé; aux 2 et 3 d'argent, semé de *fleurs* de lis de sable, qui est de Fay, à cause d'Hélène de Fay, sa mère. — **Pellicciolі**, à Venise : écartelé, au 1 d'or, à l'aigle de sable; au 2 d'azur, à la dextrochère armée et tenant une épée d'argent; au 3 d'azur, à une robe à deux manchettes d'argent; au 4 d'or, chargé de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Péna**, en Provence : d'azur, à un demi-vol d'argent, accompagné en chef d'une *fleur* de lis d'or et de trois grenades ouvertes de gueules, posées deux en flanc, une en pointe. — **Penguern**, en Bretagne : d'argent, à une *fleur* de lis de gueules, accompagnée de trois pommes de pin du même. — **Pentzing**, en Allemagne : écartelé, au 1 d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe; au 2 et 3 d'azur, à une *fleur* de lis d'argent. — **Percy**, en Normandie : d'azur, à deux barbeaux adossés d'argent, surmontés d'une *fleur* de lis d'or. — **Pereira de La Cerda**, cardinal portugais : de gueules, à la croix ancrée et fleurdelisée d'argent; parti, écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la tour donjonnée d'argent; aux 2 et 3 d'argent, au lion de gueules; aux 2 et 3 de France. — **Pérenno**, en Bretagne : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, accompagnée de trois poires du même, feuillées de sinople, posées deux et une. — **Peret de Canteperdrix**, à Fons, en Quercy : parti, au 1 d'argent, au poirier de sinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent; au 2 d'or, au chêne de sinople, au chef d'azur, chargé de deux *fleurs* de lis d'or. — **Périer**, en Provence : d'or, au poirier arraché de sinople, fruité d'argent, chargé d'une aigle éployée du même, becquée, membrée et couronnée d'or, posée sur un tronc de sable, surchargée d'une *fleur* de lis d'or. — **Perisot**, en Dauphiné : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'or, à la cotice d'argent, brochante sur le tout; au chef cousu d'azur, chargé d'un soleil d'or. — **Peronne** : de gueules, à la croix haussée d'or, posés sur trois marches du même; au chef cousu de France. — **Du Perreau** : d'argent, au chevron de sable, au franc-canton d'azur, chargé de cinq *fleurs* de lis d'or, posées en sautoir. — **Perrin** (Nicolas), chevalier et commandeur de l'ordre de Malte : d'azur, à une épée d'argent, posée en pal, la pointe en haut, la poignée d'or, couronnée du même, et accostée de deux *fleurs* de lis d'or, et un chef cousu de gueules, chargé d'une croix d'argent. — **Pessagno**, à Gênes : d'or, à trois fasces abaissées, ondées et entées d'azur, surmontées en chef de cinq *fleurs* de lis d'azur, en sautoir. — **Petersheim**, en Allemagne : d'azur, à un fermoir en losange, les angles fleurdelisés d'or. — **Petit de Passi** : palé d'argent et d'azur de six pièces, au chevron d'or sur le tout, chargé d'un écusson d'azur, à la *fleur* de lis d'or. — **Petit-Jean**, en Champagne : d'azur, à un écusson d'argent, sur lequel sont tracées trois *fleurs* de lis de sable à jour. — **Petit-Pas** : de sable, à trois fasces, en chef deux étoiles, et en pointe une *fleur* de lis, le tout d'argent. — **Philippe**, à Lyon : d'azur, au lion d'or, sommé d'un triangle du même, surmonté de trois *fleurs* de lis d'or en chef. — **Picanos** : d'azur, à cinq *fleurs* de lis d'or en sautoir, coupé en pointe, d'argent, à trois fasces ondées d'azur. — **Pierre**, évêque de Meaux, cardinal-légat en France, pour Alexandre III, en 1173 : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à un chandelier d'or; aux 2 et 3 de sinople, à une *fleur* de lis d'or. — **Pierre**, en Normandie : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent, posées deux et une, et un chef d'or, chargé de deux palmes, passées en sautoir, de sinople, liées d'argent. — **Le Pignes d'Arques** : de gueules, à trois peignes d'argent; écartelé d'azur, à trois glands d'or et une *fleur* de lis du même, en abîme. — **Pinçon** : d'azur, à une dextrochère gantée et habillée d'argent, tenant un dard en pal, au chef cousu de gueules, chargé de trois couronnes d'or, fleurdelisées de quatre *fleurs* de lis chacune. — **Le Pinguer**, en Bretagne : d'argent, à la *fleur* de lis de gueules, accompagnée de trois pommes de pin du même. — **Pintard**, à Langres : d'azur, au lion d'argent supportant de sa patte dextre une *fleur* de lis du même. — **Pintheimer**, de Bourgogne ancienne : d'argent, à une *fleur* de lis de gueules, parti d'or, à un ours en pied de sable, tenant un marteau du même. — **Pippo**, à Gênes : coupé d'argent et d'azur, au lion tenant une *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **Pire** : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, surmontée de deux étoiles du même, au chef d'or, chargé d'une étoile d'azur. — **Piron de La Berthaudière**, en Bretagne : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois *fleurs* de lis d'argent, et en pointe de trois coquilles du même. — **Piscart**, en Normandie : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon d'argent. — **Pistorius**, de Spire : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Plaiman**, en Autriche : d'argent, tranché à trois demi-barres d'azur, accompagnées de deux *fleurs* de lis du même. — **Planckelstein**, en Allemagne : d'azur, à un sauvage d'or en pied, tenant une pique de la main droite; parti de gueules, à une *fleur* de lis d'argent; coupé d'argent, à deux étoiles d'or. — **Planet du Terrage**, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or, au griffon d'argent brochant sur le tout. — **Plantavit de Margon** : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à l'arche de Noé d'or flottant sur une onde d'argent, surmontée d'une colombe d'or, onglée et becquée de gueules, tenant à son bec un rameau d'olivier de sinople; aux 2 et 3 de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Du Plantis**, en Poitou : d'or, fretté de sable, écartelé d'argent, à une croix fleurdelisée d'azur, sur le tout de sable, à deux léopards d'or, l'un sur l'autre. — **Plato-Zuengel-Munster** : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à une *fleur* de lis de gueules; aux 2 et 3 de gueules, à un buste de femme d'or, et sur le tout d'azur, à un buste de femme d'or. — **Plcepape**, alliance de Courtenai-Tanlai : de gueules, à une escarboucle fleurdelisée d'argent. — **Plo**, en Autriche : d'azur, à deux *fleurs* de lis d'or; chapé d'or, à une *fleur* de lis d'azur. — **Ploto**, en Flandre : d'argent, à une *fleur* de lis de gueules; écartelé de gueules, à un roi maure en buste couronné d'or, vêtu de sinople et son collet d'argent; sur le tout d'azur, à une tête et un col de cerf d'argent, son bois de sable. — **Plowenski**, en Allemagne : d'azur, à deux *fleurs* de lis d'argent, chapé de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **Plowenski**, en Bohême : coupé, au 1 de gueules, à un cheval courant et ailé d'argent; au 2 d'or, à deux *fleurs* de lis d'azur; chapé d'or, à une *fleur* de lis de gueules. — **Poggi**, à Rome : d'azur, au cornet de chasse échiqueté d'argent et de gueules de deux traits, enguiché de gueules, l'embouchure à sénestre, et en chef trois *fleurs* de lis d'argent, surmontées d'un lambel à quatre pendants de gueules. — **Poley**, en Autriche : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à une tige de lis d'azur; au 2 et 3 de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **Polmer**, en Allemagne : parti d'argent et d'azur, à la *fleur* de lis, parti de gueules et d'argent. — **Polus** (Thomas), en Suède : d'or, à une croix d'azur, chargée de huit *fleurs* de lis d'or, à un surtout d'or et un demi-monde naissant de la pointe. — **Ponas**, en Espagne : d'azur, à sept *fleurs* de lis d'or, posées trois, trois et une. — **Du Pont**, en Normandie : d'azur, à une épée d'or en pal, surmontée d'une couronne et accompagnée de deux *fleurs* de lis du même. — **Pont-Pierre** : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueules. — **Pont-de-Vaux** : de gueules, au pont d'argent de trois arches, sur une rivière de sinople, au chef cousu de France. — **Pontac**, à Bordeaux : de gueules, au pont à cinq arches, supportant deux tours, sur une rivière d'argent ombrée d'azur ; en chef, une étoile fleurdelisée d'or. — **De Pontoise** (Raoul), de la maison des comtes du Vexin : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, au lambel d'hermine. — **Pontus**, en Allemagne : d'argent, à trois fasces ondées d'or, au chef d'azur, soutenu d'or, chargé de trois *fleurs* de lis du même. — **De Porcon**, en Bretagne : d'or, à la fasce d'hermine, accompagnée de trois *fleurs* de lis de gueules, deux en chef et une en pointe. — **Porra**, en Espagne : d'argent, à cinq *fleurs* de lis d'azur, bordées d'or. — **Porres-Cremeroso**, en Espagne : d'argent, à six *fleurs* de lis de sable, posées trois, deux et une. — **Portail**, famille originaire du Béarn, dont un président de la chambre des comptes de Bourgogne : d'azur, au bœuf passant d'or, accompagné de six *fleurs* de lis du même, trois dessus et trois dessous. — **Portail** (Antoine), premier président du parlement de Paris en 1724 : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, au bœuf passant d'argent, par concession du roi Charles IX, qui d'abord n'avait accordé que six *fleure* de lis, à la vache d'argent, onglée et clarinée de gueules, et couronnée d'argent. — **Portia**, en Allemagne, dont un cardinal, créé par le pape Benoît XIII, le 3 avril 1728 : d'azur, à six *fleurs* de lis d'or, trois, deux et une; au chef d'or. — **Portia**, prince d'Allemagne : d'azur, à six *fleurs* de lis d'or, posées trois, deux et une; au chef diapré d'argent et chargé d'une *fleur* de lis du même. — **Posanges** : d'or, à cinq *fleurs* de lis d'azur, une en chef, à sénestre, une en cœur, deux en flanc et une en pointe; au franc-canton de gueules, chargé d'une épée en pal d'argent; *alias:* d'or, à six *fleurs* de lis d'azur, posées deux et une, et deux et une; au franc-canton de gueules, chargé d'une épée en pal d'argent. — **Potier**, duc de Tresmes : parti de 3, coupé d'un; au 1 de Luxembourg, au 2 de Bourbon, au 3 de Savoie, au 4 de Lorraine; au 5 et 1 de la pointe d'azur, à une cotice de pourpre, accompagnée de deux dragons d'or, qui est de Baillet, seigneur de Sceaux et de Tresmes; au 2 d'Aunoy, au 3 de Montmorency, au 4 de Vendôme ancien, qui est d'argent, au chef de gueules, au lion d'azur, brochant sur le tout, et sur le tout du tout de Potier, qui est d'azur, à deux mains dextres d'or; au franc-quartier échiqueté d'argent et d'azur. — **Potier**, duc de Gênes : écartelé, aux 1 et 2 de Bourbon-Condé. — **Des Potots**, premier président du parlement de Dijon en 1581 : d'azur, au pot d'or, rempli de trois *fleurs* de lis d'argent, tigées du même. — **Pouillet**, en Picardie : d'argent, semé de *fleurs* de lis de sable. — **Pousses**, en Limousin : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, accompagnée de six besants du même en orle. — **Pracomtal**, en Bourgogne : de gueules, à la fasce d'argent, au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Pracomtal**, seigneur d'Anconne, en Dauphiné : d'or, au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis du champ. — **Prato**, à Gênes : d'or, à trois bandes d'azur; au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **De Prats**, de Dalmatie, cardinal, archevêque de Ravenne en 1378 : de gueules, à six *fleurs* de lis d'argent, posées trois, deux et une. — **Pratz de Mavillon** : d'or, à trois *fleurs* de lis d'azur, accostées de deux saints, l'un tenant une palme de sinople, et derrière l'autre est la croix de Saint-André sur un tertre de sinople. — **Praun**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à un homme d'azur, tenant un arc bandé; aux 2 et 3 de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **Du Pré** : d'or, à trois pals d'azur, chargés chacun d'une *fleur* de lis du champ. — **Prémont**, en Lorraine : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la bande fuselée de gueules; aux 2 et 3 d'azur, à la bande d'or, accompagnée de six *fleurs* de lis d'or, posées deux, une, une et deux. — **Des Prés**, en Normandie : d'azur, à la bande d'or, accompagnée au canton sénestre d'une *fleur* de lis du même. — **Preslaw**, prince du Saint-Empire : écartelé, aux 1 et 4 d'Anjou; aux 2 et 3 d'or, à trois tourteaux de gueules, et sur le tout de sable, à la croix dentelée d'or; *alias :* écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à six *fleurs* de lis d'argent; aux 2 et 3 de sinople, à l'aigle d'or. — **Preuning**, à Augsbourg : chevronné d'azur et d'argent, de quatre pièces, à trois *fleurs* de lis mises en pal, de l'un en l'autre. — **La Primaudoye**, en Bretagne : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, à une patte de griffon d'or brochante, à un écusson aussi d'or en cœur, chargé d'un tourteau de sable. — **Le Prince**, sieur de La Lèverie : d'argent, à deux nœuds de cordelière ou lacs d'amour de sable, rangés en fasce et posés en pal; un chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Prince** : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, surmontées d'un lambel d'argent, au bâton en cœur, chargé de trois lionceaux d'or. — **Pringent**, en Bretagne : d'azur, à l'oiseau de mer appelé *quillon* d'argent, sur un rocher d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois *fleurs* de lis d'argent, posées deux et une, celle du milieu surmontée d'un croissant d'or. — **Probstel**, en Allemagne : de sable, à la fasce d'or, accompagnée de six *fleurs* de lis, trois d'argent en chef et trois d'or en pointe. — **Prumb**, en Allemagne : coupé d'azur et de gueules, chargé en chef de trois *fleurs* de lis d'or. — **Pruner**, à Paris : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois trèfles d'or; aux 2 et 3 d'or, semé de tours et de *fleurs* de lis d'azur, sur le tout de gueules, à la tour donjonnée d'une tourelle d'argent, maçonnée et crénelée de sable. — **Psiffer d'Altishoffen**, reçu chevalier de Malte au prieuré d'Allemagne le 17 mars 1717 : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à une anille de sable, accompagnée de trois *fleurs* de lis de sable, une en chef et deux en flanc; aux 2 et 3 d'or, à la pointe de sinople. — **Puget de Roquebrune**, chevalier de Malte en 1557 : d'or, à une montagne de gueules sommée d'une *fleur* de lis, au pied fiché du même. — **Puhler**, à Nuremberg : d'azur, à deux bâtons écotés et fleurdelisés d'argent, mouvants d'un tertre du même. — **Puirousse**, en Périgord : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent, rangées en fasce. — **Pulcher von Rigers**, en Autriche : d'argent, chaussé et arrondi de sable, à deux *fleurs* de lis du champ. — **Pustare**, en Poméranie : échiqueté de gueules et d'argent de quatre traits; au chef d'argent, chargé de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Puyvert de Serzé**, chevalier de Malte, en 1545 : de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, à la *fleur* de lis du même, au canton dextre.

Québriac : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **La Queille-Château Gai** : écartelé, aux 1 et 4 d'Anjou; aux 2 et 3 d'or, à trois tourteaux de gueules, et sur le tout de sable à la croix dentelée d'or. — **Quellence** : d'hermine, au chef de gueules, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Quémin** : d'azur, à une croix fleurdelisée d'argent, couronnée d'une couronne royale du même, cantonnée de quatre cœurs d'or, enflammés de gueules, et quatre *fleurs* de lis d'argent, mouvantes des quatre angles de l'écu, et appointés vers le centre. — **Quer** : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Querhoent de Coëtanfao** : écartelé, aux 1 et 4 échiqueté d'or et de gueules, de six traits; aux 2 et 3 d'azur, à deux macles d'or, surmontées d'une *fleur* de lis d'or, sur le tout losangé d'argent et de sable. — **Quinemont** : d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis d'or, au pied coupé, et posées deux en chef et une en pointe. — **Quintanadoine** : d'argent, à une croix vidée et fleurdelisée de sable, écartelée de gueules, à une *fleur* de lis d'or.

Radetti, à Venise : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois *fleurs* de lis d'or, et en pointe d'un agneau pascal du même dans un bercail, sur un tertre de sinople. — **Rambstein**, à Brisac : d'or, à deux bâtons de gueules fleurdelisés en chef du même, passés en sautoir. — **Ramesay** : d'argent, à l'aigle éployée de sable, chargée sur l'aile droite d'une *fleur* de lis d'or. — **Ramzay** : d'azur, à l'aigle de sable mantelée d'or, à une *fleur* de lis du même en pointe. — **Rasse** : de sinople, à trois pals d'or, chacun chargé d'un autre de gueules, au franc-canton d'or, chargé d'une *fleur* de lis d'azur. — **Rauffray** : d'azur, à deux épées d'argent en sautoir, accompagnées en chef d'une *fleur* de lis du même. — **Raulet** : d'azur, au lis au naturel d'argent, au chef d'or chargé de trois tafs du même. — **Ravenna**, à Gênes : d'azur, à un château donjonné de trois pièces d'argent, au chef parti de deux traits d'or, soutenu d'un autre du même, le chef chargé de trois *fleurs* de lis aussi d'or. — **Ray** : de gueules, à une escarboucle à huit rais fleurdelisés d'or, chargée en cœur d'un écu d'argent percé du champ. — **Raymond**, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois aiglons éployés du même, au chef d'argent chargé d'une rose entre deux *fleurs* de lis d'azur; aux 2 et 3 d'or, à la fasce de gueules, à la barre de sable, chargée de cinq étoiles d'argent, brochant sur le tout. — **Razilly** : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Razius**, en Autriche : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'argent posées en pal; aux 2 et 3 d'argent à un lion de gueules, sur le tout d'or à trois bandes d'azur. — **Reboulet**, *dit* **Galbert des Fonts** : d'azur, à une tour d'argent, accostée de deux *fleurs* de lis du même. — **Recusson** : fascé de sinople et d'or de six pièces, à treize *fleurs* de lis l'un en l'autre, posées deux, trois, deux, trois, deux et une. — **Régnard**, à Paris : d'argent, à deux chevrons de gueules, et en pointe une *fleur* de lis du même. — **Régnault**, à Lyon: de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de deux losanges d'or, une en chef et une en pointe; écartelé de gueules, semé de *fleurs* de lis d'or, et une bande d'argent brochante. — **Rehsen**, en Prusse : de sable, à une *fleur* de lis d'argent et une patte d'ours de sable. — **Reingrave**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 de sable, au lion d'argent; aux 2 et 3 d'azur, au lion couronné d'or, sur le tout écartelé; aux 1 et 4 de France; aux 2 et 3 de gueules, à la fasce d'or, surmontée d'une *fleur* de lis du même. — **Rémond**, comte de Provence : semé de France. — **Remond**, en Champagne : semé de France, au franc-quartier d'argent, chargé d'une merlette de sable. — **Rentz**, en Alsace : de gueules, à une *fleur* de lis d'or. — **Resly** : d'or, à trois chevrons d'azur, coupé de gueules, à une tour d'argent, à l'orle de huit *fleurs* de lis d'or. — **Reucourt** : fascé d'or et de gueules, semé de *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Rey**, à Montpellier : d'argent, au lion d'azur, sommé d'une *fleur* de lis de gueules, et une charrue de sable posée en pointe. — **Reiniach**, à Bordeaux : d'or, au lion de gueules, chaperonné d'azur, supportant un canton sénestre aussi d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or, et une couronne de comte de gueules perlée d'argent, posée en pointe. — **Ribes**, en Languedoc : écartelé, aux 1 et 4 d'argent; aux 2 et 3 d'or, à trois fers de cheval de gueules, sur le tout de gueules au lion d'or, lampassé d'une *fleur* de lis du même. — **Richebourg**, en Champagne : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à une bande de gueules; aux 2 et 3 d'argent, à une bande fuselée de gueules, accostée de six *fleurs* de lis d'azur. — **Richedame**, en Picardie : d'argent, semé de *fleurs* de lis de gueules. — **Richemont**, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 de France, à la bordure de gueules, chargée de huit fermoirs d'or; aux 2 et 3 d'or, à la fasce échiquetée d'argent et d'azur de trois traits, à la bordure engrêlée de gueules, sur le tout d'argent, au chevron de gueules, cantonné de quatre roses du même. — **Rinboin**, en Poitou : de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **Ripault**, en Bretagne : de gueules, au sautoir échiqueté d'argent et d'azur de deux traits, accompagné de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Ripert**, en Dauphiné : de gueules, à la *fleur* de lis d'or, traversée et empêchée d'une fasce de gueules, chargée d'une lune d'argent en décours à la partie sénestre, et d'un soleil d'or en la partie dextre. — **Riquet**, en Languedoc : d'azur, une bande d'or accompagnée en chef d'une demi-*fleur* de lis de Florence du même, et en pointe de trois roses d'argent du même; *alias :* de gueules, à un pin d'argent au chevron d'or brochant sur le tout, écartelé d'azur, au griffon d'or, sur le tout d'azur, à une bande d'or accompagnée en chef d'une demi-*fleur* de lis de Florence du même, en pointe, et trois roses d'argent en chef. — **Riqueti de Mirabeau**, en Provence : d'azur, à la bande d'or, accompagnée en pointe de trois roses d'argent en orle et surmontée d'une demi-*fleur* de lis fleuronnée d'or. — **Ritter**, en Allemagne : de gueules, tranché d'argent à la bande d'or, accompagnée de deux *fleurs* de lis, l'une d'argent en chef, l'autre d'azur en pointe. — **De la Rivière**, en Normandie : de sable, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Rivoire**, en Dauphiné : fascé d'argent et de gueules, à la bande d'or, chargée de trois *fleurs* de lis de sable; *alias :* fascé d'argent et de gueules, de six pièces, à la bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Rivoire**, marquis du palais : de gueules, à trois fasces d'argent et une bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or brochantes sur le tout. — **La Roche**, en Bretagne : d'azur, au lion d'or, accompagné en chef de deux *fleurs* de lis et en pointe d'une étoile du même. — **Rochebaron** : de gueules, à une bande d'argent, à la bordure d'azur bordée d'or, chargée de *fleurs* de lis du même, écartelé d'argent à trois fasces d'azur. — **Rochechouart** (Gabriel), duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre en 1630 : de trois coupé d'un qui font huit quartiers, au 1 de gueules au croissant montant de vair, qui est de Maure; au 2 de Bourbon; au 3 de Rohan; au 4 de La Rochefoucault; au 5 premier de la pointe de Milan; au 6 de Navarre; au 7 de gueules, au pal de vair qui est d'Escars; au 8 de Bretagne, et sur le tout fascé, ondé d'argent et de gueules de six pièces, qui est de Rochechouart. — **De Rochefort** (le comte) : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Du Rocher**, en Bretagne : d'azur, à la bande d'argent, accostée de deux molettes du même à six rais, écartelé d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules. — **La Rocherouse**, en Bretagne : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent, surmontées d'une étoile d'or. — **Rodriguez de Los Rios** : parti, au 1 de gueules, à trois fasces ondées d'argent, à la bordure du même chargée de cinq têtes de couleuvres d'azur; au 2 coupé, au 1 d'or à cinq pals de gueules; au 2 de sinople, à la coquille d'or, à la bordure de sinople chargée de cinq *fleurs* de lis d'or. — **Rogier**, en Poitou : d'azur, à six *fleurs* de lis d'or, à la bande fuselée de gueules brochante sur le tout. — **Rogon**, en Provence : d'or, à la montagne de sable, mouvante de la pointe de l'écu et enflammée de gueules, au chef d'azur chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **De Rohan** (le prince) : de gueules, aux rais d'escarboucle pommetés d'or, qui est de Navarre; contre-écartelé de France, au bâton componné d'argent et de gueules, qui est d'Evreux ; écartelé de gueules, à neuf macles d'or posées trois, trois et trois, qui est Rohan; et sur le tout d'argent à la guivre issant de gueules, qui est de Milan. — **Rohello**, en Bretagne : de gueules, à une *fleur* de lis d'or, sur laquelle sont posés deux faucons affrontés du même. — **Rollin**, en Artois : d'azur, à trois clefs d'or, écartelé d'azur, au chef d'argent, parti de sable, semé de *fleurs* de lis d'or, sur le tout d'argent, à trois roses de gueules boutonnées d'or. — **Romersheim**, en Alsace : d'argent, à la *fleur* de lis d'or, à la bordure de gueules. — **Ro-**